

# CONSTRUCTION DE DÉFENSE CANADA

## Assemblée publique annuelle

27 mai 2010

Siège social de Construction de Défense Canada  
350, rue Albert, Ottawa (Ontario)

## Compte rendu des discussions

Construction de Défense Canada (CDC) a tenu sa deuxième assemblée publique annuelle le 27 mai 2010 à Ottawa, en vertu de l'article 113.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP).

Conformément aux dispositions de la LGFP, cette assemblée a eu lieu dans les 15 mois suivant la tenue de la dernière assemblée publique et s'est déroulée d'une façon déterminée par le conseil d'administration. En outre, CDC a publié un préavis de 30 jours indiquant le lieu, la date et l'heure de la tenue de l'assemblée, ainsi que les modes de participation et la façon de se procurer des exemplaires du rapport annuel de CDC.

Ont assisté à l'assemblée publique annuelle de CDC des représentants des principales associations de l'industrie dont les membres collaborent régulièrement avec CDC, y compris l'Association des firmes d'ingénierie du Canada (AFIC), l'Association canadienne de la construction (ACC) et l'Institut royal d'architecture du Canada (IRAC).

Ont aussi participé à l'assemblée des représentants du ministère de la Défense nationale (MDN) et des Forces canadiennes.

Le président du conseil d'administration de CDC était aussi présent, tout comme d'autres membres du conseil d'administration et le président et premier dirigeant de CDC, afin de répondre aux questions du public. D'autres membres du personnel de CDC, y compris des membres de l'équipe de direction et divers agents concernés ont aussi assisté à l'assemblée. En tout, quelque 17 personnes y ont participé.

## INTRODUCTION

Dans son exposé aux personnes présentes, le président du conseil d'administration de CDC, Robert Presser, a souhaité la bienvenue à tous les participants et salué les représentants des trois principales associations de l'industrie. M. Presser a insisté sur le fait que cette assemblée constituait une occasion officielle pour toutes les parties de faire

part de leurs commentaires à CDC aux sujet de différentes questions et qu'un compte rendu des discussions serait publié dans le site Web de CDC.

M. Presser a ensuite expliqué que les employés de CDC faisaient continuellement preuve d'expertise et de dévouement afin de servir le principal client et partenaire de CDC, le MDN. Il a également mentionné que les valeurs de base de CDC étaient inculquées à tous les employés dès le début de leur carrière et a reconnu que, compte tenu de la croissance récente de CDC, la plupart de ses employés actuels comptaient moins de cinq années de service au sein de la Société. M. Presser a aussi souligné la capacité de CDC à gérer sa croissance et à composer avec la complexité des activités de l'industrie dans laquelle elle œuvre.

M. Presser a ensuite souhaité la bienvenue au président et premier dirigeant de CDC, M. James Paul, à sa première assemblée publique annuelle de CDC. M. Presser a précisé que M. Paul avait déjà participé à d'autres événements de ce genre en sa qualité de président du conseil d'administration d'une autre société d'État, c'est-à-dire la Société du Musée des sciences et de la technologie du Canada, poste qu'il a occupé jusqu'à sa nomination au poste de président et premier dirigeant de CDC, en septembre 2009.

En résumé, M. Presser a exprimé clairement la raison d'être de l'assemblée et les attentes à l'égard de celle-ci, notamment le partage de l'information, et a encouragé tout le groupe à exprimer des idées, des suggestions et des commentaires dans un échange franc entre les participants et CDC.

M. Presser a ensuite invité M. Paul à présenter un aperçu de CDC.

### **APERÇU DE CDC**

M. Paul a souhaité la bienvenue à tous les participants et remercié tout particulièrement les représentants du conseil d'administration de CDC de leur présence à l'assemblée. Il a ensuite souligné la présence des représentants des associations de l'industrie et des participants de CDC, y compris des membres de l'équipe de direction et d'autres employés de CDC.

Dans sa présentation, M. Paul a fait référence à un diaporama décrivant le mandat et l'historique de CDC, ses principes de gestion, ses services actuels et ses niveaux d'activités, ainsi qu'un aperçu de l'avenir de CDC.

Plus particulièrement, M. Paul a expliqué la structure corporative et de gouvernance de CDC, y compris les exigences de reddition de compte en vertu des dispositions de la LGFP. M. Paul a aussi mentionné l'emplacement des bureaux de chantiers et des bureaux régionaux de CDC et précisé qu'au dernier décompte, la Société employait 853 personnes.

M. Paul a décrit les services de CDC, en indiquant que les participants connaissaient bien la façon de fonctionner de CDC, et exprimé clairement la valeur ajoutée des services de la Société pour le MDN. Des photographies ont servi à montrer les activités et les projets auxquels la Société a participé depuis près de 60 ans, soit au moment de sa constitution en société d'État.

Dans sa présentation, M. Paul a fourni des renseignements détaillés ainsi que les points saillants concernant chacun des cinq domaines de services de CDC, soit les services de marchés, les services de construction, les services environnementaux, les services de gestion de programmes et de projets, ainsi que les services de gestion de biens immobiliers.

Les mesures de rendement qu'emploie CDC pour son autoévaluation ont aussi été mentionnées, y compris la rapidité d'achèvement des contrats de construction, ainsi que d'autres facteurs auxquels CDC a recours lors de l'évaluation du rendement, par exemple favoriser des relations positives avec le partenaire client et le partenaire de l'industrie, rechercher activement des occasions de collaboration avec ces partenaires et encourager l'innovation dans les procédures ou les procédés ou dans d'autres aspects des activités de CDC.

Un aperçu des données financières de CDC a aussi été présenté, ainsi que les pratiques de gestion des activités de CDC, y compris son modèle matriciel de gestion.

À la fin de cette présentation, M. Paul a invité tous les participants à présenter des questions et des tendances aux fins des discussions pour les ajouter aux thèmes déjà proposés et figurant à l'ordre du jour.

## **DISCUSSION DES THÈMES, QUESTIONS ET TENDANCES**

Les trois principaux thèmes généraux offerts aux participants pour entamer les discussions générales portaient sur l'économie actuelle, l'état de l'industrie et le gouvernement du Canada. M. Presser a ouvert la porte à toute autre question ou tendance d'importance ou d'intérêt dont les participants souhaiteraient discuter. Les participants à l'assemblée ont abordé les sujets suivants.

### **Gestion des installations**

Un sujet des discussions a porté sur le rôle de CDC dans la gestion des installations du MDN et certains participants ont indiqué que CDC était responsable de la gestion de l'attribution de marchés de gestion des installations avec le secteur privé dans certaines régions afin de s'assurer que les professionnels requis pour cette activité sont disponibles et en place lorsque cela est nécessaire.

### **Méthodes de sélection et sélection en fonction des compétences**

Un autre sujet de discussion a porté sur l'utilisation d'une meilleure méthode d'achat de services fondée sur la sélection en fonction de la qualité. Une question soulignait que le gouvernement du Canada devrait peut-être adopter un tel procédé compte tenu du fait que la méthodologie était utilisée aux États-Unis et que son utilisation avait été approuvée dans la province de Québec.

Certains ont aussi indiqué que CDC, en tant que société d'État, pouvait adhérer aux meilleures pratiques pertinentes de l'industrie. D'autres ont aussi mentionné que CDC était toujours intéressée à connaître de meilleures méthodes de gestion, plus efficaces, de ses activités commerciales et qu'elle pourrait effectuer une recherche comparative afin de déterminer les meilleures pratiques dans le domaine et les tendances en cours dans les secteurs pertinents.

### Communications

Des participants ont dit apprécier les activités de communication et les communications ouvertes de CDC avec ses partenaires de l'industrie et souligné que le dialogue continu était utile. Des représentants de CDC ont signalé leur engagement à trouver des occasions de poursuivre ces activités sans égard à la taille, petite ou grande, des activités de l'industrie.

### Santé et sécurité

La santé et la sécurité ont aussi été abordées et CDC a souligné qu'elle avait travaillé avec le MDN afin d'améliorer ses méthodes de sécurité, compte tenu que des procédures de ce genre sont souvent intégrées à celles du MDN lorsque cela est pertinent.

### Nations en crise

La participation du gouvernement du Canada dans des programmes d'aide de nations en crise a aussi été soulignée. Certains ont indiqué que le MDN, dans le cadre de l'opération HESTIA, avait participé à des opérations d'aide humanitaire menées à la suite du tremblement de terre dévastateur ayant frappé Port-au-Prince, en Haïti, en janvier 2010. L'opération HESTIA faisait partie de l'effort du gouvernement du Canada auquel participaient aussi Affaires étrangères et Commerce international Canada et l'Agence canadienne de développement international.

On a aussi indiqué que CDC avait appuyé le MDN dans le cadre de l'opération HESTIA en participant à l'achat et à la livraison d'une grande quantité de matériaux de construction que le personnel militaire déployé en Haïti pour l'opération HESTIA a utilisés pour ériger au moins 1 000 abris temporaires pour les Haïtiens ayant été forcés de quitter leur domicile. Plus particulièrement, le personnel des services des marchés et de soutien des opérations militaires de CDC à Ottawa, au bureau régional du Québec à Montréal et au bureau de chantier de CDC à Valcartier a travaillé en étroite collaboration avec le personnel du MDN dans ces trois villes afin d'assurer la livraison essentielle à la mission en un temps record.

## **CONCLUSION**

Enfin, M. Paul a remercié les membres des associations, le conseil d'administration de CDC et le personnel de CDC de leur présence et de leur participation à l'assemblée.